Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie La Réunion

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Saint-Denis, le 2 juillet 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modifications d'organisation du temps scolaire dans trois communes de l'île

Cabinet

Service communication

Affaire suivie par
Isabelle de Lavergne

Téléphone
02 62 48 14 43
Fax
02 62 48 13 97
Courriel
communication.secretariat
@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Sur proposition des maires des communes de La Réunion, après consultation du Conseil de l'éducation nationale en date du 17 juin 2015 et des conseils des écoles concernées, le recteur Thierry Terret arrête les modifications d'organisation du temps scolaire pour la rentrée d'août 2015 pour les trois communes suivantes :

À Bras Panon, le samedi matin travaillé est remplacé par le mercredi matin de 8h00 à 11h15. Les autres jours de la semaine, les enseignements du matin ont lieu de 8h00 à 11h30. Ceux de l'après-midi se déroulent de 13h00 à 15h15, sauf pour le jour où le temps d'activités périscolaires est regroupé sur un après-midi, de 13h00 à 16h00.

Au Port, le samedi matin travaillé est remplacé par le mercredi matin de 8h00 à 11h00. Les quatre autres jours de la semaine, les enseignements se déroulent de 8h00 à 11h30, puis de 13h00 à 14h45. Le temps périscolaire est proposé deux fois par semaine, de 15h00 à 16h30.

À Salazie, les élèves travaillent le mercredi, de 8h00 à 11h30. Les autres jours de la semaine, les enseignements du matin ont lieu de 8h00 à 11h30. Ceux de l'après-midi se déroulent de 13h00 à 15h10, sauf pour le jour où le temps d'activités périscolaires est regroupé sur un après-midi, de 12h30 à 15h30. À noter que les élèves de l'école primaire Grand-Ilet auront des horaires décalés de trente minutes pour l'entrée et la sortie de classe.

La commune du Tampon n'est pas concernée par une modification de l'organisation du temps scolaire, mais pour quelques écoles, des ajustements d'horaires d'entrée et de sortie de classe pourraient être mis en place, afin de faire face à des difficultés de circulation.

Dans toutes les autres communes, l'organisation du temps scolaire actuellement en vigueur est maintenue.

Les parents sont invités à consulter les informations affichées dans les écoles de leurs enfants.